

Journal du Lot 15^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	6 fr. 50	12 fr.	24 fr. 50
Autres départements	7 fr.	13 fr.	24 fr.

TELEPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	0 fr. 80
RECLAMES 3 ^e page	1 fr. 25
» 2 ^e page	2 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Après les déclarations de M. Painlevé : le péril communiste n'est pas un mythe. — M. Painlevé, le Maroc et les socialistes. — La révolte chinoise : les révolutionnaires sont à la solde de l'Internationale Communiste. — La politique extérieure du nouveau cabinet belge.

Certains esprits, en dépit de l'évidence, s'obstinent à considérer le péril communiste comme un mythe n'existant que dans l'imagination de quelques « bourgeois » apeurés. Après les révélations apportées à la tribune de la Chambre par le Président du Conseil, après les incidents de dimanche à la légation de Chine, après les troubles révolutionnaires sanglants de Shanghai, Canton, Pékin, il paraît bien difficile de ne plus tenir pour extrêmement grave la menace organisée contre la civilisation par les bolchevicks.

Les révélations éloquentes de M. Painlevé ont soulevé l'indignation de toute l'opinion : on a vu en elles la preuve que les communistes ne reculent devant aucun excès pour hâter l'heure de la désorganisation et de la révolution.

Désormais, il est avéré que pour mieux atteindre leurs fins, ils n'hésitent pas à « poignarder nos soldats dans le dos », suivant la propre expression présidentielle.

A tout bien considérer, l'épouvantable discours de M. Painlevé avait bien pour but, sans doute, d'exposer la politique de la France au Maroc ; mais il était aussi et surtout destiné à préparer une protestation quasi-unanime du Parlement contre une propagande infâme.

El M. Painlevé a connu le succès complet de ses efforts.

D'aucuns lui ont fait grief de son appel émouvant, pathétique, prolongé aux socialistes : ne pouvait-il se passer d'une cinquantaine de voix socialistes fort hésitantes ?

Politiquement, il le pouvait. Mais M. Painlevé a vu plus loin et plus haut : il faut l'en louer, sans réserve.

La raison ? lisez cette appréciation du Temps :

« Il a voulu voir au delà des murs du Palais-Bourbon et des lièges même des côtes de France. Il a songé à ces vastes horizons du Maroc où son avion l'a porté. Il s'est dit qu'Abd el Krim et ses conseillers pourraient croire à l'efficacité de la propagande communiste, si celle-ci réunissait les socialistes, que peu à peu l'opposition à notre œuvre défensive au Maroc gagnait en France du terrain, qu'ainsi les promesses, les perspectives des communistes n'étaient pas vaines et chimériques, que la résistance d'Abd el Krim pourrait y puiser des réserves de force et des retours d'espoir. Au contraire, les communistes étant réduits à leur solitude impuissante, il y avait un intérêt suprême à ce que tout le reste de la représentation nationale entourât le gouvernement et fût bloc au service de sa politique marocaine, aussi exemple d'esprit de conquête qu'affranchie d'âme de vaincu. »

Le chef du gouvernement a stigmatisé comme il convenait la conduite des communistes ; contre eux, il a « bloqué » toutes les âmes françaises chez lesquelles le sentiment national n'est pas complètement obliéré ; il se doit de libérer le pays d'une entreprise qui poursuit ouvertement sa ruine totale.

Si, en France, le péril communiste est plus menaçant qu'effectif, il en va tout autrement en Chine où la situation s'aggrave chaque jour.

Né d'un incident local, le mouvement prend aujourd'hui une allure générale, après avoir été habilement exploité par les révolutionnaires à la solde de Moscou.

De fait, il est prouvé que les troubles révolutionnaires qui agitent la Chine sont nettement d'origine soviétique.

Ainsi, on pouvait lire dans le n° de janvier dernier de l'Internationale Syndicale Rouge, les lignes suivantes qui annoncent les événements qui se déroulent aujourd'hui :

« La Chine est l'objet de l'intérêt général. Les problèmes essentiels de la politique internationale s'y heurtent, s'y entrecroisent d'une façon particulièrement aigre et saillante. Nous voyons là, en lutte, les plus grands impérialismes : l'Amérique contre le Japon ; l'Angleterre, alliée obliquée et ennemie secrète de l'Amérique ; la France qui manœuvre entre l'Amérique et le Japon. L'auteur ne parle pas naturellement de la Russie. C'est en Chine aussi que s'ébauche

à une échelle formidable un mouvement d'émancipation nationale. C'est là que se manifeste de la façon la plus lumineuse le rôle émancipateur et révolutionnaire contagieux de l'I. R. S. S. En Chine, se prépare une bataille d'une envergure sans précédent entre les grands Etats oppresseurs et les multitudes massives de l'Asie esclavée... »

Ainsi, l'insurrection chinoise a été préparée de longue main par les communistes soviétiques.

Aussi bien, voici une nouvelle preuve de cette influence.

A l'ouverture de la Conférence du parti communiste bolchevick de Russie, le 27 avril dernier, Kamenet, prononçant l'éloge funèbre des bolchevicks de marque décédés dans l'année, glorifiait ainsi le révolutionnaire chinois Sun-Yat-Sen :

« Il appartenait, disait-il, à ce groupe de conducteurs de peuples coloniaux opprimés qui ont compris que la lutte pour la libération de l'Orient est une lutte contre l'impérialisme et que cette lutte contre l'impérialisme n'est possible que grâce à une étroite union avec le communisme, que par une incessante collaboration avec le Premier Etat prolétarien du monde. »

Ainsi il n'est pas douteux que la propagande bolchevick a une grande part de responsabilité dans les troubles de Chine.

Au total, les événements de Chine nous montrent comment l'Internationale Rouge s'attache à tirer parti des circonstances pour créer partout l'anarchie et déclencher la guerre.

Les puissances occidentales ne peuvent se désintéresser de ce foyer de dissolution nationale et sociale.

Le Parlement belge a réservé bon accueil au cabinet catholico-socialiste constitué par M. Pouillet.

Dans l'ensemble, la déclaration ministérielle est rédigée, pour tous les problèmes, en termes prudents et réservés. On ne saurait s'en étonner, nombre de questions de principes et de doctrines séparant catholiques et socialistes.

C'est le problème financier qui domine très nettement toute la politique du nouveau cabinet et commandera tous ses actes.

Touchant l'orientation de la politique extérieure, M. Pouillet a déclaré :

« Nous entendons demeurer fidèles aux amitiés que la guerre a créées entre nous et les peuples qui furent nos alliés et associés. Pacifique par tradition, la Belgique, au lendemain de la guerre, n'a jamais poursuivi d'autres fins que d'obtenir les réparations légitimes qui lui étaient dues et les garanties qui intéressent à la fois sa propre sécurité et la paix générale. »

En d'autres termes, le nouveau gouvernement belge entend poursuivre la politique étrangère appliquée par ses prédécesseurs. Bien que cette continuité de directives fût prévue, puisque commandée par les faits eux-mêmes, on ne peut que se réjouir de voir nos Alliés persévérer dans une politique dont les bénéfices sont manifestes.

M. D.

L'HEURE D'AGIR

Sous ce titre, M. Henry de Jouvenel publie dans le *Matin* un commentaire magistral de l'ordre du jour voté par la Chambre quant aux affaires marocaines « Soldats et citoyens, écrit fort justement le sénateur de la Gironde, attendent autre chose que des ordres du jour de confusion et de faiblesse. »

Voici d'ailleurs les principaux passages de ce beau plaidoyer en faveur de ceux qui servent au Maroc la France et la civilisation :

Aux officiers et aux soldats qui se battent en ce moment pour la France au Maroc, j'apporte ici des excuses.

Nous leur en devons pour avoir été contraints de leur transmettre l'ordre du jour voté par la Chambre, au cours de l'avant-dernière nuit, et où il est question de tout, excepté de l'effort qu'ils font pour la victoire. Ce misérable texte, dans lequel on ne trouve pas un encouragement au devoir, mais seulement une invitation au « libre développement des populations rifaines », n'exprime que la confusion des partis et non la pensée du pays.

Ceux qui le liront là-bas pourront croire que le Parlement est avec nos ennemis contre nos défenseurs. « Volonté de paix... négociations... libre développement des populations rifaines... leur voisinage pacifique avec la France » : que de répétitions ! Mais la bataille ? Oubliée, passée sous si-

lence. De l'héroïsme des nôtres, pas un mot ! Ont-ils raison de lutter au lieu d'assurer, en ce qui les concerne, « le libre développement des populations rifaines » qui nous ont attaqués et qui se développent beaucoup plus librement, et jusqu'à Fez, si nous ne leur offrons point de résistance ?

Qu'ils ne cherchent pas dans l'ordre du jour de la Chambre, la réponse à cette question. Ceux qui l'ont rédigé n'ont pas songé à l'effet qu'il pourrait produire au loin. Ils ont regardé au plus près. Il ne s'agissait pas pour eux de gagner la partie au Maroc, mais de gagner trente voix à la Chambre.

Si nos troupes de l'Ouergha donnaient le moindre signe de faiblesse, la tribune retentirait aussitôt de dénonciations indignées contre l'impéritie des chefs. Cependant il n'est venu à l'idée de personne de donner à ces chefs et à leurs hommes, pendant qu'ils tiennent là-bas, sous le feu de l'Abd el Krim, la certitude que les hommes politiques, dont les risques sont un peu plus minces, seraient au moins capables de tenir ici devant la démagogie.

Et M. de Jouvenel de conclure :

« Nous avons un empire colonial immense que la République a conquis au sortir de la défaite. Notre rôle est de direction et d'éducation. La victoire, par le prestige dont elle nous a convertis, nous oblige à jouer ce rôle ou à déchoir. Nous ne le jouerons que si chaque citoyen est pleinement conscient de ses responsabilités et se rend digne d'être un chef. Comment serait-ce possible, si, au sommet, les chefs élus par la France sont les premiers à abdiquer ? »

INFORMATIONS

LE PROBLÈME DE LA SÉCURITÉ

Le pacte de garantie

Le Gouvernement allemand examine le projet

Le cabinet du Reich s'est réuni mercredi pour examiner la note de M. Briand. Aucune décision ne fut prise concernant la réponse à donner. Les différents points contenus dans la note seront encore examinés minutieusement. Les ministres ont été d'avis qu'aucune décision ne saurait être arrêtée dans la question du pacte de garantie si le problème du désarmement ne reçoit en même temps une solution satisfaisante.

Une importante déclaration de M. Chamberlain aux Communes
A la Chambre des Communes, M. Chamberlain, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de l'Angleterre a fait les déclarations suivantes :

En cas de conflit sur les frontières orientales

M. Chamberlain affirma qu'il ne croit pas qu'un conflit sur les frontières orientales soit possible. Au cas où cependant l'Allemagne attaquerait, l'article 15 du Pacte de la Société des Nations jouerait aussitôt et la France aurait le droit de secourir la Pologne. Les seuls engagements pris par l'Angleterre seraient ceux découlant du Pacte de la S. D. N.

Si, au contraire, la Pologne attaquerait l'Allemagne, ni l'Angleterre ni la France ne se trouveraient liées par le nouveau traité.

Vers le désarmement
Selon M. Chamberlain, le Pacte marque un grand pas dans la voie du désarmement.

« Les nations, dit-il, conservent de grandes armées, non pas parce qu'elles désirent s'agrandir, mais parce qu'elles veulent se protéger contre la guerre et l'invasion. »

« Dès que les nations estimeront qu'elles peuvent respirer en paix, elles diminueront leurs armements. »

Vibrant appel à tous les partis
M. Chamberlain termina son discours en adressant un vibrant appel aux membres de tous les partis, leur demandant d'aider à accomplir une œuvre qu'il croit être une œuvre de paix.

Une déclaration de M. Loucheur
M. Loucheur a fait la déclaration suivante à un journal :

« Sur de nombreux points, les intérêts de la France et de l'Allemagne

ne sont nullement contraires et seul le jeu des politiciens a pu jeter la confusion entre eux. Il s'agit maintenant de rétablir l'équilibre économique de l'Europe sans compliquer cette tâche par des revendications politiques dont les conséquences seraient de maintenir l'Allemagne dans une situation indigne d'elle. Jamais l'Europe ne permettra que l'Allemagne incorpore l'Autriche dans ses frontières. Les peuples veulent la paix. Ils ne veulent pas être de nouveau les témoins des horreurs passées et ils finiront par triompher. »

La situation financière

Les projets du gouvernement

Le Conseil des ministres de vendredi matin a adopté les projets financiers que M. Caillaux, au nom du gouvernement, allait déposer l'après-midi sur le bureau des Chambres. Le programme du gouvernement comprend deux parties : l'une, relative à un emprunt ; l'autre, relative à un accord avec la Banque de France.

Au Maroc

La situation continue à s'améliorer

Dans la région de Terroul, la situation s'améliore notablement. Le mouvement du groupe mobile a provoqué une grosse impression chez les Beni Meggilda, dont les fractions habitant la plaine ont fait leur soumission. Les fractions montagnardes sont entrées en pourparlers. Le mouvement s'est effectué avec beaucoup de vigueur et de brio. L'ennemi, neutralisé par le feu de l'artillerie et bombardé par l'aviation et tourné vers la gauche par un détachement, a reflué en désordre vers le Nord et le Nord-Ouest. Il convient de signaler la belle attitude des contingents des partisans Beni Mestara, qui ont combattu aux côtés des troupes.

Taouant est ravitaillé avec l'aide des chars d'assaut.

Les bombardements par avions

On confirme que le bombardement effectué le 21 juin par l'aviation sur le Souk el Eiad des Beni Zeroual a coûté 500 à 600 tués ou blessés à l'ennemi.

Le 23 juin, l'aviation est intervenue encore jusqu'à nuit close contre l'infiltration dans la région d'Ain-Maoutouf en pourchassant les groupes dissidents.

De violentes attaques dans la zone espagnole

Dans la zone occidentale espagnole, l'ennemi a attaqué sur divers points, notamment entre Ceuta et Tétouan et Regia. Les troupes occupant la position de Sidi-Daoud-Bemidder sont aux prises avec un ennemi nombreux et mordant.

Le sultan visite les tribus soumises

Le sultan, accompagné du général de Chambrun, de M. Marc, directeur des affaires chérifiennes ; de ses vizirs et des ministres, a quitté Fez se rendant dans la zone du nord, où il a visité les tribus de la région de Karia.

Le voyage du souverain a fait chez les tribus soumises un effet profond.

Pour nos blessés

Un don de la Croix-Rouge américaine
La Croix-Rouge américaine annonce qu'elle a fait un don de 10.000 dollars à la Croix-Rouge française pour les soldats blessés au cours des opérations marocaines.

En Chine

La Situation

La situation dans les divers centres de la Chine peut être résumée ainsi :

A Wouhou, le boycottage de l'alimentation des navires de guerre étrangers continue.

A Amoy, les autorités chinoises et étrangères coopèrent : la situation est considérée comme satisfaisante.

A Hoihow, la situation continue à être troublée et un certain malaise règne. Les assurances données par les autorités chinoises de Chateau, relativement à la protection des étrangers, sont considérées comme non convaincantes en raison de l'absence de surveillance des agitateurs.

Dans les autres centres la situation

n'a pas changé mais une certaine tension semble y régner généralement.

Il ne reste plus de femmes ni d'enfants à Canton

Toutes les femmes et les enfants qui restaient encore dans le quartier européen de Canton ont été embarqués pour Hon-Kong à bord d'un navire de guerre anglais.

En Grèce

Un coup d'Etat

On annonce que les officiers de la garnison de Salonique, en présence de l'incapacité du gouvernement d'Athènes, ont décidé d'exiger la démission immédiate de M. Michalacopoulos et de former un gouvernement militaire sous la présidence du général Pangalos. Une proclamation en ce sens a été adressée à la population.

On déclare que la révolution est maîtresse de la situation dans toute la Grèce et que la flotte a adhéré au mouvement.

Décision ministérielle

Le Conseil de cabinet a décidé qu'à partir du 5 juillet, et en raison de la proximité des élections cantonales, aucun ministre n'assistera à une manifestation ayant un caractère politique.

La grève des P. T. T.

Jeudi soir, à la suite d'une réunion, les postiers grévistes pénétrèrent dans les bureaux de la recette principale, escaladèrent les barrières, bousculèrent les employés qui travaillaient aux guichets et expulsèrent le public.

Ils se rendirent au bureau réservé au télégraphe, firent sortir le public, fermèrent les rideaux de fer et restèrent dans la salle. Une délégation fut envoyée au ministère des finances.

M. Morain, préfet de police, arriva sur les lieux, accompagné de forces de police. Les grévistes se barricadèrent dans les bureaux et bloquèrent les grilles de la cour de départ en y faisant un amoncellement de sacs de lettres et de papier.

Ils refusèrent, malgré les injonctions du préfet de police, de s'en aller. Des gardes municipaux pénétrèrent dans les bureaux et donnèrent l'ordre aux grévistes de se retirer. Les grévistes obéirent.

Le soir, à la Bourse du travail, eut lieu une réunion : après discussion, la reprise du travail a été décidée.

La reprise du travail

Conformément à la décision prise jeudi soir, les facteurs parisiens ont repris le travail vendredi matin.

35 condamnations pour port d'armes prohibées

L'onzième Chambre correctionnelle a rendu son jugement dans les poursuites intentées pour port d'armes prohibées contre 35 jeunes gens de la Ligue d'Action Française qui avaient pris part à une réunion rue Hermel. Tous ont été condamnés au minimum de la peine, soit 16 francs d'amende.

Dans son jugement, le tribunal estime que les feuilles dont les prévenus ont été l'objet, furent légalement opérées malgré l'absence d'un mandat du Parquet, le flagrant délit consistant dans le fait même de port d'armes découvert.

Le tribunal déclare enfin faire une application modérée de la loi, en raison des événements qui se sont déroulés quelque temps auparavant rue Darnémont, avant l'affaire de la rue Hermel.

Un chasseur découvre dans les régions arctiques les restes de 5 explorateurs

Un chasseur revenu aux Etats-Unis après deux années passées dans les régions arctiques, a annoncé qu'il avait découvert, sur Herald Island, cinq cadavres d'explorateurs ayant appartenu à l'expédition Stefansson, disparus il y a onze ans.

Le chasseur a arboré le drapeau américain et laissé une notification de la souveraineté des Américains, sur l'île, laquelle est située au nord du littoral de la Sibérie, dans les parages de l'île Wrangel.

Chambre des Députés

Séances du 25 juin 1925

MATIN

La Chambre vote un crédit de 1.000.500 francs destiné au paiement de l'indemnité de 500 francs au personnel des préfectures et sous-préfectures. La Chambre vote, à titre indicatif, le relèvement de crédits de 100.000 francs sur le chapitre 69 (allocation pour soutiens de familles).

Le relèvement de crédits de 100.000 francs sur le chapitre 69 (allocation pour soutiens de familles).

La Chambre vote un projet de loi améliorant la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves. La Chambre discute le budget du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociale. M. Masson demande le relèvement des crédits pour l'Assistance aux vieillards, infirmes et incurables. Adopté. Le budget du travail est voté.

La Chambre discute les budgets de l'agriculture, des travaux publics, de la marine marchande. Ces budgets sont adoptés.

M. Février parle de l'indemnité de 250 francs promise aux fonctionnaires, pour le deuxième trimestre de 1925. Cette indemnité n'a pas été payée.

M. Caillaux explique qu'aussi bien les augmentations de traitement que les acomptes étaient compris dans le budget de 1925. Le vote de celui-ci ayant subi un retard, les paiements de cette situation, dit-il, un projet de douzième sera déposé qui comprendra les sommes nécessaires pour payer immédiatement aux fonctionnaires un acompte de 125 francs. Le reste leur sera payé quand le budget sera voté, c'est-à-dire au mois d'août. Les fonctionnaires auront donc tout leur dû, mais avec quelque retard.

M. Missoffe pose une question au ministre du commerce au sujet de la grève des P. T. T. Il dit que cette grève éclate au moment où la vie est plus chère que jamais et où le contribuable est écrasé d'impôts. M. Chaumet, ministre du commerce, répond que la cause de la grève était le non paiement de l'acompte de 125 francs. Il a promis aux grévistes qu'ils toucheraient cet acompte le 7 juillet. Mais il pensait que le travail serait repris aussitôt après l'entrevue qu'il avait eue avec les délégués des grévistes. La grève a pris un caractère irrépressible qu'il ne tolérera pas. Il fera observer la liberté du travail. Si la grève continue, le ministre affirme qu'il usera des pouvoirs que lui donne la loi.

M. Chastenet demande que la question soit transformée en interpellation. M. Caillaux demande le renvoi de l'interpellation à la suite. Par 423 voix contre 33, le renvoi est prononcé. M. Canavelli dépose une nouvelle demande d'interpellation sur la grève des P. T. T., mais après les explications fournies par M. Chaumet et M. Blum, la demande d'interpellation est retirée.

Sénat

Séance du 25 juin 1925

Le Sénat fixe au 2 juillet la date de la discussion de l'interpellation de M. Blyssen sur la politique du Gouvernement au Maroc.

M. Honorat invite le Gouvernement à célébrer officiellement le centenaire de l'invention de la photographie. M. Poitevin réclame le vote du projet et exalte la mémoire de Niepce. Le projet est voté.

Le Sénat vote le projet de loi élargissant la compétence des juges de paix. Le Sénat adopte ensuite la proposition de MM. Mario Roustan et Camille Rebut, tendant à modifier l'article 1^{er} de la loi du 8 décembre 1883, relative à l'élection des membres des Tribunaux de Commerce, en ce qui concerne les conditions d'inscription sur les listes électorales imposées aux capitaines au long cours et aux capitaines au cabotage.

L'Assemblée adopte aussi, après intervention de M. Brard, un projet tendant à accorder aux négociants de boissons la subrogation au privilège du Trésor, pour recouvrement des droits qu'ils ont réglés pour le compte de leurs clients.

CHRONIQUE LOCALE

Tout est bien qui finit bien

Les facteurs des postes de la recette centrale de Paris, ont fait grève parce qu'ils n'ont pas touché, pendant le deuxième trimestre, l'acompte de 125 francs qu'on leur avait promis.

Le ministre des P. T. T. et le ministre des finances ont déclaré, au cours de la séance de la Chambre de jeudi, qu'ils ne pouvaient pas donner ce qu'ils n'ont pas.

« Le réajustement des salaires des fonctionnaires, a dit M. Caillaux, est inscrit dans la loi de finances de 1925. Cette loi de finances n'est pas encore votée, à qui la faute ? »

« Quant aux acomptes, en attendant ce réajustement, eh bien ! ils sont payés sur les crédits accordés au titre de douzièmes provisoires. Je fais l'aveu d'une erreur ; d'un tort si vous voulez. J'avais cru pouvoir espérer que le budget serait voté à temps pour éviter un nouveau douzième. »

« L'explication était bien acceptable, d'autant plus que le ministre des finances a ajouté : »

« De deux choses l'une : ou l'accélération du vote du budget me permettra, d'ici quelques jours, de payer les acomptes promis aux fonctionnaires sur les crédits généraux ouverts pour 1925, ou bien des crédits spéciaux seront demandés dans un nouveau douzième. »

« Quand le diable a la fantaisie de se loger dans le portefeuille d'un brave homme, ou même dans les caisses du Trésor, c'est un bien vilain locataire, car là où il se place, il n'y a que lui, c'est-à-dire rien. »

Le ministre des finances n'a pas le sou : toutes les promesses qui ont été faites pour payer l'indemnité de 125 francs n'ont pu, donc, être tenues.

Mais est-ce à dire qu'elles seraient restées lettre morte, que les facteurs n'auraient pas touché l'acompte promis, par conséquent, dit ?

Non. Aussi bien, dans le mouvement d'agitation qui s'est produit jeudi au bureau central des P. T. T., il ne faut voir qu'un mécontentement passager de la part des facteurs qui ont craint de ne jamais toucher les 125 francs.

Le mouvement n'a pas duré. La reprise du travail est chose faite depuis vendredi matin. Il ne pouvait pas en être autrement.

En vérité, quand il n'y a pas le sou dans un coffre-fort, il est difficile à un caissier de payer les créanciers. Mais l'Etat n'est pas un banquier qui met la clef sous la porte et lève le pied.

Si ce n'est pas dans le deuxième trimestre, ce sera dans le troisième trimestre que l'acompte promis sera payé.

Certes, tout le monde sait bien que la vie est chère, que les difficultés s'accumulent chaque jour, pour les consommateurs. Mais la situation de la Trésorerie n'est pas des plus nettes, non plus.

C'est ce dont chacun devrait bien se persuader, surtout depuis qu'il a reçu les feuilles d'impôts, qui seront, dit-on, encore plus lourdes l'an prochain.

C'est pourquoi il semble que le moment soit mal choisi pour créer de nouvelles difficultés, aggraver les charges des contribuables, car une grève qui prive les commerçants de leur correspondance, n'est pas faite pour assurer la bonne marche de leurs affaires, sans compter que le public qui attend des nouvelles de parents et d'amis, n'est pas enchanté du retard qui est apporté dans la distribution de son courrier.

Mais tout est bien qui finit bien. Les facteurs avaient cédé à un mécontentement provoqué par une promesse qui n'avait pas été tenue ; ils ont manifesté. Ils auront satisfaction quand le diable sera délogé des coffres-forts du Trésor, et il est à souhaiter, la vie devenant de plus en plus difficile, de plus en plus dure, que chacun, dans la mesure de ses moyens apporte un peu de bonne volonté pour ne pas rendre encore cette vie plus difficile, plus dure à l'ensemble des citoyens qui ne demandent, après tout, que de jouir d'un minimum de tranquillité.

LOUIS BONNET.

LE CONTROLE DES ÉTRANGERS

M. Joseph Denais a déposé au conseil municipal un vœu tendant à ce que l'admission des étrangers sur le territoire français soit soumise à un contrôle effectif tel que l'institueraient les dispositions suivantes :

« Tout étranger se présentant à la frontière serait muni d'un livret d'identité portant son signalement et son empreinte digitale ; pour obtenir la délivrance de ce livret, l'étranger devrait présenter une pièce d'état civil, un casier judiciaire net et justifié ou d'un contrat d'embauchage ou d'une somme équivalente à 15 jours de salaire moyen. »

« La délivrance du livret donnerait lieu à la perception d'une taxe de 10 francs. »

« Tout étranger qui ne pourrait présenter ce livret serait immédiatement reconduit à la frontière et supporterait tous les frais afférents à cette expulsion. »

« L'étranger qui déclarerait à la frontière venir en France pour moins de trois mois serait dispensé du livret d'identité ; mention serait faite de sa déclaration sur son passeport. »

Mais cette mesure n'existe donc pas ? Depuis le temps que notre pays est envahi par des étrangers, dont on ne connaît ni l'origine, ni la moralité, et qui circulent dans les grandes villes en toute liberté, se procurant des ressources par les moyens les moins recommandables il semblait qu'on eût pris des précautions.

Tout récemment, la police a mis la main au collet d'une bande d'individus qui ont parcouru la plupart des régions de la France, ne vivant que de cambriolages et d'assassinats.

C'est la bande dénommée « des Polonais ». L'enquête faite a permis à la police de relever neuf assassinats et cent douze vols à la charge de la bande des Polonais. L'un des inculpés, Gariz, a fait l'aveu de trois nouveaux assassinats : ceux d'un gardien de chantier et d'un Italien à Reims, et celui d'un gardien de garage à Soissons.

Et chaque jour, la chronique des faits divers est alimentée par l'arrestation d'étrangers inculpés de crimes.

Il est temps qu'on purge le territoire de cette graine de bagne dont les méfaits sont innombrables.

Ce sera non seulement dans l'intérêt des populations, mais aussi dans l'intérêt des étrangers qui viennent apporter une main-d'œuvre nécessaire dans les campagnes, dans les industries, dans les chantiers.

Le mal commis par les étrangers retombe sur ces ouvriers de bonne volonté, et pleins de loyauté. On se méfie d'eux, parce qu'on a trop à souffrir de la part de ces étrangers qui retirent du vol et du crime leurs moyens d'existence.

Il n'est certainement pas aisé de trouver tous ces indésirables, mais encore faut-il qu'on prenne des mesures pour les trouver, des mesures qui permettent de les rejeter aussitôt hors du pays sans attendre qu'ils aient commis des méfaits.

Il est bien juste que la sécurité des habitants paisibles de France soit assurée.

Le contrôle des étrangers ne peut donner que de bons résultats.

LOUIS BONNET.

Vote de nos Députés

Sur la priorité de l'ordre du jour de confiance dans le Gouvernement, à la suite des interpellations sur les affaires du Maroc, les députés du Lot ont voté : Pour.

La Chambre a adopté par 510 voix contre 30.

Nos Parlementaires

Nouvelles subventions
A la suite de démarches faites par MM. Loubet, Sénateur, et Bouat, Député, les subventions suivantes viennent d'être accordées par M. le Ministre de l'Agriculture :

Gagnac : chemin rural de « Mouliou à Falsimagne », 11,566 francs.
Saint-Paul-de-Vern : chemin rural du « Pont de Martinet », 28,333 francs.
Saint-Paul-de-Vern : chemin rural de « Malvy », 15,366 francs.

Dons de tableaux
Les estampes ci-après désignées ont été accordées par M. de Monzie, ministre de l'Instruction publique, pour la décoration de la mairie de Saint-Céré :

« Assemblée dans un parc », par M. Boilvin, d'après Watteau ; « Les Fileuses », par M. Mayer, d'après Velasquez ; « Le Pont-Marie », par M. Serres ; « Le Matin », par M. Journot, d'après Dupré ; « Le Soir », par M. Journot, d'après Dupré ; « La Seine vue du Louvre », par M. Salle ; « Le Jour et la Nuit », par M. Charles Dupont, d'après Boucher ; « La Guirlande », et « Le Nid », par M. Champollion, d'après Boucher.

La Vie Universitaire
La collaboration des Instituteurs avec les Inspecteurs d'Académie
Une circulaire de M. de Monzie M. de Monzie, ministre de l'Instruction publique, vient de réglementer par circulaire la collaboration des délégués des instituteurs avec les inspecteurs d'Académie.

Jusqu'à présent, cette collaboration était réduite à des conversations vagues, soit avec les dirigeants des associations corporatives, soit avec les conseillers départementaux élus par le personnel.

Il fallait garantir le pouvoir de décision des fonctionnaires responsables et par là affermir le sentiment qu'ils doivent garder de leur entière responsabilité, mais aussi il fallait fixer pour le personnel le droit de faire connaître à l'administration les difficultés qu'il rencontre dans l'accomplissement de sa tâche.

Ainsi s'organise une intime collaboration qui apportera à l'autorité, sans cependant la lier, tous les éléments d'appréciation et de décision juste, qui donnera au personnel plus de garanties d'équité, donc plus de confiance dans ses chefs.

Succès scolaire
Notre jeune compatriote, Joseph Molinié, dont nous avons annoncé, l'an dernier, la double admissibilité aux Ecoles Normale et Polytechnique, vient d'être reçu définitivement à l'Ecole des Mines à Paris.

Toutes nos félicitations au jeune lauréat qui est le fils du regretté professeur du Lycée Gambetta.

Pour nos Monuments

Nous avons signalé dans un précédent numéro, que procès-verbal avait été dressé par M. Castain, notre jeune et actif commissaire de police, contre des cyclistes qui persistaient à traverser à bicyclette les Allées Fénélon.

De temps à autre, il est nécessaire qu'un exemple soit fait, car il est inadmissible que sur les Allées Fénélon où se promènent des vieillards, et s'amuse des bébés, les uns et les autres soient exposés à des accidents provoqués par des cyclistes.

Ces accidents heureusement, se produisent rarement ; mais n'y en aurait-il qu'un, qu'il serait trop.

Mais puisque la police, aujourd'hui, est décidée à assurer la sécurité aux promeneurs sur les Allées Fénélon, elle ferait bien, en même temps, d'exercer une surveillance autour des monuments publics, notamment du monument Gambetta.

Il y a quelques années encore, on n'aurait pas permis à des bandes d'enfants de franchir les grilles qui entourent les monuments publics et de grimper sur ces monuments.

Mais le respect s'en va, dit-on : le monument de Gambetta est pris, chaque jour, d'assaut, par des gamins et comme on l'a signalé parfois, il n'est pas rare même que la statue de Gambetta soit profanée.

Ainsi, l'autre soir, on pouvait voir une bande de gamins grimper sur le monument et faire éclater des fusées.

On ne peut que déplorer de pareils amusements ; et nous croyons traduire les sentiments des Cadurciens, en demandant qu'à l'avenir, et une fois pour toutes, on empêche la dégradation des monuments publics.

La surveillance à faire est facile, car c'est aux mêmes heures que l'on peut constater la présence des enfants sur le monument Gambetta.

Certainement, ils ne croient pas faire mal, ils s'amuse. Mais les avertis que leurs amusements sont déplacés, à cet endroit, serait suffisant pour qu'ils comprennent et qu'ils aillent jouer plus loin.

LOUIS BONNET.

Enregistrement

M. Roussillat, receveur de 5^e classe dans l'Ardeche est nommé à Livernon (Lot).

Hypothèques
M. Caminade commis de 1^{re} classe à Figeac est nommé à Gourdon.

Mme Cuniac, dame employée de 5^e classe à Gourdon, est mise en non activité, sur sa demande.

M. Mayrand, commis de 3^e classe à Murat est nommé à Figeac.

Ponts et Chaussées
M. Gizard (Henri), ingénieur des travaux publics de l'Etat de 1^{re} classe (service des Ponts et Chaussées), attaché dans le département du Lot, au service ordinaire, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} octobre 1925.

Nous souhaitons à M. Gizard qui fut un agent dévoué et compétent, bonne et longue retraite.

Service vicinal
M. Larroque est nommé cantonnier de 5^e classe sur le chemin de grande communication n° 24, en résidence à Cénévières, (emploi créé).

Service téléphonique
Les circuits téléphoniques Lamothe-Fénélon, Payrac et Fontaines-Lalbenque seront mis en exploitation le 1^{er} juillet 1925.

Conseil de Préfecture
Le Conseil de Préfecture a statué sur les élections municipales contestées suivantes :

St-Sulpice : Election de M. Magné, annulée.
Cuzac : Protestation de M. Campergue, rejetée.

Promilhanes : Election de M. Delon annulée ; M. Lafon, dit Cayssac est proclamé conseiller municipal.
Promilhanes : Protestation de M. Delon rejetée.

Nuzéjols : Protestation de MM. Cantemerle et consorts, rejetée.
Salviac : Protestation Delmont et Prat, rejetée.

Comité des Grandes Fêtes de Cahors

Dans sa réunion de mercredi 24 juin, le Comité des Fêtes de la ville de Cahors après avoir examiné les comptes et entendu l'exposé financier de sa Commission a pris la décision de verser la somme de 2.500 francs au bureau de bienfaisance de la Ville de Cahors.

La somme de 2.000 francs au dispensaire anti-tuberculeux et la somme de 2.000 francs à la maison des mères du Peyrat.

D'autre part, fidèle à son engagement de rembourser les souscripteurs au prorata de ses ressources après les Fêtes, le Comité informe les souscripteurs qu'il leur sera versé une somme de 50 francs par carte.

Il n'est pas inutile de rappeler ici que chaque carte de souscripteur a donné droit à quatre places d'un prix de 10 francs chacune pour les concerts de la Musique de la Garde Républicaine.

Une note ultérieure fera connaître la date à laquelle les porteurs de cartes de souscription pourront retirer la somme qui leur revient.

Congrès des Créanciers français de la Russie

22, Avenue Montaigne, PARIS
Les 100 Membres du Bureau Permanent et leurs suppléants se sont réunis le samedi 20 juin, dans la salle de la Justice de Paix et de la Mairie de l'Arrondissement, sous la présidence de M. A. GROFFE.

Ils ont tout d'abord pris connaissance de tous les vœux des Conseils généraux des départements des Basses-Pyrénées, Hérault, Eure, Cher, Basses-Alpes, Var et Doubs, appuyant les résolutions du Comité Central Exécutif du Congrès des Créanciers français de la Russie.

Ils ont alors constaté que le « Comité Consultatif » du Ministère des Affaires étrangères, nommé par les Décrets des 27 février et 19 mai 1925, n'avait abouti qu'à la demande de compensation des Experts russes qui se trouvent devant la demande en règlement d'une Créance privée transformée en Créance d'Etat, avaient aussitôt opposé la Créance de l'Etat russe dans les questions Wrangel et Donniko et essayé d'écarter la Créance française, alors que le « Comité Central Exécutif » n'avait cessé d'indiquer que le capital de la Créance n'était pas exigible, mais seulement les arrérages et amortissements échus et que les associations légitimes avaient saisi le Conseil d'Etat contre ces deux Décrets et le Tribunal Civil en paiement des arrérages échus sur les avoirs russes en France.

En conséquence et dans une résolution qui rappelle comment certaines interventions, soi-disant dans l'intérêt des Créanciers français de la Russie, ont été la cause depuis plus de deux ans de cette honteuse situation, ils ont voté la détermination de la Chambre Syndicale des Agents de Change de 27 mars 1923, supprimant l'estampillage des titres russes et permettant depuis aux titres volés pendant la guerre et à ceux « nationalisés » par les Soviets d'être négociés et de se transformer en billets de banque français, entraînant ainsi la dépréciation du franc et la baisse des fonds russes.

Ils ont également protesté contre les entreprises d'Etangers ou de Sociétés étrangères sur les concessions appartenant aux Sociétés russes à capitaux français et sur la Banque de la Banque d'Etat de la République de la Russie, leur traitant des articles du journal financier de Londres « L'Economist » et du « Narodno Osvobozhdeni », grand quotidien tchéco-slovaque, lesquels contiennent de la propagande en faveur de l'or du gouvernement Koltchak, qui doit faire partie des avoirs russes dont les Porteurs français doivent bénéficier.

Ils ont pris acte : de ce que la Banque de France et la Banque de l'Indochine seraient mises d'accord pour refuser désormais tout crédit à l'Union des Soviets et à ces organisations subsidiaires tant que les intérêts de la République de la Russie ne seraient pas intervenus ; 2^e de ce que le Groupe parlementaire franco-russe serait heureux de recevoir à la Chambre des Députés, le mercredi 24 juin, à 14 h. 30, la délégation du Comité Central Exécutif du Congrès des Créanciers français de la Russie.

Enfin, ils ont ainsi fixé l'ordre du jour du Congrès du 5 juillet à Luna Park : A 10 heures du matin, réunion des Membres de toutes les Associations des Sociétés ayant leurs exploitations en Russie. A 14 heures, réunion de tous les Porteurs français de Prêts d'Etat et d'obligations de Chemins de fer. A 16 heures, séance plénière de tous les Créanciers français de la Russie.

A 20 heures, nomination des Membres du 3^e Comité Central Exécutif.

A 21 heures, Assemblée générale des Membres du Comité d'action pour le règlement des intérêts français en Russie. Ils ont recommandé à tous les Porteurs français étant donnée la gravité des événements, de participer à ce Congrès.

La séance du « Comité Central Exécutif » est fixée au 27 courant, 20 heures, même endroit.

Le Président de Séance, A. GROFFE.

Sous-Directeur Honoraire au Ministère de l'Intérieur.

Société amicale des Cheminots retraités

Une réunion générale des retraités cheminots aura lieu demain 28 courant à 2 heures très précises dans une salle de l'Hôtel de Ville.

Tous les agents retraités et en activité de service, qu'ils fassent ou non parti de la société sont priés d'assister à cette réunion.

Le Bureau.

Congrès national de l'Union des A.

Conformément à la décision prise l'année dernière, à Mâcon, l'Union des Associations des anciens élèves des lycées et collèges français tiendra son XVIII^e congrès à Toulouse, en juillet. L'organisation en a été confiée à l'Association des anciens élèves du lycée de cette ville. A cette occasion, un programme d'excursions intéressantes, qui permettront d'apprécier quelques-unes des beautés les plus caractéristiques de la région, a été égaré.

Le dimanche 19 juillet et le lundi 20 juillet les membres de l'Union des A. seront reçus par l'Association des Anciens élèves du lycée de Cahors. Une excursion sera organisée à travers le Quercy.

Amicale des Tarn et Garonnais

Les Tarn-et-Garonnais à Cahors ont organisé leur premier banquet annuel le 20 juin dernier chez M. Laroche, le Vatel cadurcien bien connu et si réputé. Le service, les mets succulents et les vins excellents satisfirent les plus difficiles. Disons en un mot que l'unanimité des suffrages fut acquise pour décréter que tout était parfait.

A l'heure des toasts, M. Leygues, le distingué Président de l'Amicale des Tarn-et-Garonnais remercia M. Tassart qui a bien voulu présider cette réunion intime et rappelle que Montauban ou Cahors c'est toujours le Quercy. M. Tassart avec l'éloquence qui lui est particulière félicita les organisateurs, dit en termes heureux combien Cahors sait être hospitalier à tous et termine en faisant ressortir

tous les bienfaits qui peuvent découler de l'union et de la concorde.

L'heure des discours passée, les chanteurs ont la parole ; M. Giribat nous fait entendre un organe puissant ; une grande partie du succès va à M. Mathaly qui a détaillé « La Montalbanaise » avec le talent d'un vrai compatriote et admirateur de Saintis. Les chœurs, au refrain furent parfaits.

Une charmante sauterie termina cette soirée que beaucoup trouvèrent trop courte, mais qu'ils se tranquillisent ils auront l'occasion de recommencer.

Société d'Agriculture du Lot

La Société d'Agriculture se réunira le mercredi, 1^{er} juillet (jour de foire) à 14 heures ; au lieu ordinaire de ses séances, Maison de l'Agriculture à Cahors.

Accident du travail

M. François Oiseau, âgé de trente-huit ans, ferblantier, procédait à l'installation de gouttières à un immeuble de la rue Frédéric-Suisse. En plaçant une échelle contre le mur, de la main, il déplaça une barre de fer qui se trouvait sur l'échafaudage et reçut celle-ci sur la tête. Le choc fut violent et l'ouvrier fut blessé profondément au front et au nez.

M. le docteur Bessé a jugé que cet accident nécessiterait douze jours de chômage.

Fête votive

Voici le programme de la fête de la Place Galdemar : Samedi 27 juin, à 19 h. 30, tour du quartier en musique. Dimanche 28 juin, à 11 h., apéritif-concert ; Soir : à 18 h., après les grandes régates nationales de l'Aviron Cadurcien, bal ; à 21 h., Grand Bal de nuit.

Lundi 29 juin, à 3 h. 1/2, jeux divers ; à 21 h., Grand Bal de nuit, clôturé par le traditionnel Grand-Père.

Fête de l'Avenue de l'Abattoir

La jeunesse de l'Avenue de l'Abattoir a le plaisir d'annoncer qu'elle organise pour les 18, 19 et 20 juillet la fête votive du quartier.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 25 juin 1925
LE MAUVAIS VIN
Un débitant de Cahors, a mis en vente du vin mouillé et impropre à la consommation.

Il est condamné à 25 francs d'amende pour l'action publique et aux amendes fiscales sur l'intervention de la Régie.

CONTRAVENTION
R., 31 ans, représentant en photographie, à Cahors, a voyagé sans être muni de carte d'identité professionnelle.

Il est condamné à 16 francs d'amende.

CHRONIQUE SPORTIVE

AVIRON CADURCIEN
Les Grandes Régates du 28 Juin 1925
C'est ce dimanche, qu'auront lieu les Grandes Régates annuelles, organisées par l'Aviron Cadurcien.

Cette fête nautique promet d'être particulièrement brillante. Sept Sociétés ont répondu à l'appel du Comité et leurs équipes viendront se mesurer dans le magnifique bief de la route de Larroque-des-Arcs, avec nos rowingmen cadurciens.

Parmi les clubs engagés figure Castillon, plusieurs fois champion du Sud-Ouest, champion de France en 1903 et 1911.

Le Rowing-Club Castillonnais est un des rares clubs français qui ait inscrit à son palmarès deux victoires au championnat d'Europe en double scull, en 1900 et 1904.

C'est une vieille gloire du sport de l'Aviron qui revient à Cahors après 12 ans.

L'Aviron Agenais, le C. N. Fojen, l'Aviron Réolais, le Rowing-Club de Toulouse, l'Aviron Montalbanaise, le Club nautique de Limoges, sont également engagés à ces régates. La réputation de ces divers clubs n'est plus à faire et non nombre d'entre-eux ont déjà fourni les meilleurs champions du Sud-Ouest.

C'est dire que le public cadurcien, qui aime tant les manifestations nautiques sur les berges de l'Aviron, ne sera pas déçu et qu'il assistera à d'intéressantes courses fort disputées.

Les Régates de l'Aviron Cadurcien seront honorées cette année de la présence de M. Sigales, président de la Fédération d'Aviron du Sud-Ouest et de M. Pétot, secrétaire général.

L'Aviron remercie les dirigeants de la Fédération de l'intérêt qu'ils portent à notre Club.

Notre excellente Société musicale, l'Avenir Cadurcien, prêtera son concours à cette superbe fête nautique.

Le prix des places a été ainsi fixé : Entrée réservée avec chaises : 2 fr. 50 ; entrée générale : 1 fr. 50.

Les Cadurciens se rendront dimanche en foule sur les berges de l'Aviron, pour assister à ce magnifique event nautique.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret le deuil cruel qui vient de frapper M. Alfred Lavignac, l'excellent artiste-peintre bien connu à Cahors, en la personne de sa mère décédée à l'âge de 75 ans.

Nous adressons à M. Lavignac, aux familles Besse, Farges, Morcq nos bien sincères condoléances.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 20 au 26 juin 1925
Naisance
Pradal Vincenzo, à St-Ambroise.
Publications de Mariages
Andrieu Louis, commis principal des Postes, à Cahors et Denonville, Isabelle, s. p., à Aix (B.-du-R.), Bousquary Ambroise, retraité, à Cahors et Escarmant Marie, s. p., à Cahors.

Tregou Auguste, Arnaud, cultivateur à Boudou et Sarrut Mathilde, s. p. à Francoules (Lot).

Décès

Estanol Conception, s. p., épouse Scampier, 78 ans, rue Donzelle, 7.
Fouquieu Baptiste, instituteur en retraite, 78 ans, rue Coily, 10.
Richard Marie, s. p., célibataire, 33 ans, rue du Four-Sie-Barbe.

Vernat Jean-Baptiste, instituteur en retraite, 60 ans, rue P., à Cahors.
Gibergue François, s. p., veuve Baon, 69 ans, rue des Mirepoises, 11.
Plancaessagne Marie, s. p., veuve Labr, 78 ans, rue G. Clémenceau, 1.
Faye Amie, s. p., veuve Blondy, 67 ans, rue P. Wilson.
Barthe Adolphe, 20 mois, rue de la Rivière.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 28 juin 1925 par la Pharmacie GAYET
Rue Georges Clémenceau

Arrondissement de Cahors

Lalbenque
Docteur en médecine. — Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote, M. Eloi Bayssé, étudiant en médecine à la Faculté de Bordeaux, vient de soutenir avec succès sa thèse de Doctorat.

M. Eloi Bayssé, qui est le beau-frère du syndicaliste Conseiller général de Lalbenque, a obtenu la mention très bien. Nos sincères félicitations au jeune docteur.

Luzech
Réunion ajournée. — La réunion des maires, adjoints, conseillers municipaux et délégués républicains du canton de Luzech, organisée en vue de la désignation d'un candidat républicain aux élections cantonales de juillet prochain, primitivement fixée au dimanche 28 juin, vient d'être retardée.

Elle aura lieu à la mairie de Luzech, à 3 heures de l'après-midi le dimanche 5 juillet seulement.

Au Comité d'Initiative. — Le Comité Lefranc de Pompiann est heureux de porter à la connaissance des souscripteurs du monument du poète quercynois de Cahors, que ce monument est déjà élevé, et que les sculptures de M. Charles Lefranc de Pompiann, par les soins de M. Charles Lefranc de Pompiann, sont terminées.

L'œuvre conçue par M. Dargonnoux architecte à Cahors, est simple, mais du meilleur effet artistique et M. Charles Lefranc de Pompiann, a exécuté avec perfection les plans qui lui furent soumis.

La médaille en bronze du poète, sorti de l'atelier d'un des meilleurs fondeurs de Paris, complétera heureusement le modestes monument qui célébrera tardivement la mémoire de notre illustre compatriote.

L'inauguration du monument a été fixée au 27 septembre prochain, M. de Monzie, ministre de l'Instruction publique, a bien voulu en accepter la présidence effective.

Le Comité, sous les auspices de la municipalité, de la Société des Etudes de Lot, de la Société archéologique de Montauban, des Jeux floraux de Toulouse et de notre Grand Maître de l'Université, organisera, à cette occasion, de belles fêtes locales.

Les souscripteurs qui n'ont pas encore versé leur souscription et les personnes qui ont voulu être souscrites, sont priés de vouloir bien envoyer sans retard le montant de leur obole au trésorier du Comité M. Charles à Luzech. Le Comité les remercie à l'avance.

Fête Scolaire. — Nous publierons mardi le compte rendu de la fête scolaire de dimanche dernier

En outre des distractions habituelles, c'est-à-dire d'un grand concours de tir doté de 300 fr. de prix, d'une grande course de bicyclettes et lancement de ballon; sans oublier le feu d'artifice et le ballon; sans oublier le feu d'artifice et le ballon; sans oublier le feu d'artifice et le ballon...

Vers

Battue aux sangliers. — Dimanche 21 juin, la Société de chasse de Vers, la Rallye-Polémie, a fait une battue qui n'a pas été sans résultat. L'un de ses membres participants, M. Edmond Carrière, a tué d'un beau coup de fusil une lièvre de 45 kilos sur le point de mettre bas. Nous nous réjouissons d'autant plus de ce succès, que les dernières battues avaient été infructueuses.

Certificat d'études. — Les examens du certificat d'études primaires auront lieu exceptionnellement cette année, à Vers.

AMEUBLEMENTS

V° BOUZERAND & BERNÈS 31, rue Nationale, CAHORS

MEUBLES DE TOUS STYLES

Chambres, Salles à manger, Glaces, Cabinet de travail et Petits meubles, Tapis, Sièges, Linoléum et Congolium.

Livraison par Autos-Camions dans toute la région

Arrondissement de Figeac

Changement de foire. — En raison de la fête de l'Assomption, la samedi 15 août, après entente entre la municipalité et les commerçants de la ville, il a été décidé que la grande foire mensuelle du 15 se tiendra la veille, le vendredi 14 août.

Pharmacie de service. — Le service des pharmacies pour le dimanche 28 juin sera assuré par la pharmacie Selves.

Blas-obit du 19 au 26 juin. — Naissances: Larnaudie Raymonde-Andrée; Ollé Simone-Emma.

Décès: Bès Pierre-Emile, 84 ans; Delpeyrou Anatole-Jean, 69 ans.

Mariages: Laborie Auguste et Cayrel Marthe-Emma; Nieuvel Henri-André-Ernest et Boissard Marie-Louise Angèle.

Chien errant. — Depuis longtemps un chien de chasse gris, sans collier, avait été remarqué dans les rues de la ville où il faisait des apparitions assez fréquentes.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

manœuvre de déploiement de l'aérostat et préparation du gonflement; à 16 heures, gonflement du ballon; à 16 h. 30, lancement du ballon; pilotes, sujets grotesques, balonnets, etc.; à 17 heures, manœuvre d'appareillage, arrimage de la nacelle, hissage du pavillon; à 17 h. 30, départ de l'aérostat, piloté par M. Raoul Pirault, pilote breveté de l'Aéro-Club de France.

Les tubes d'hydrogène destinés au gonflement de l'aérostat, en provenance du 2^e aérostat de Toulouse, sont arrivés en gare de Gourdon mercredi soir et ont été immédiatement transportés sur le champs d'opération.

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés par l'orchestre des « Accordéonistes Dédoussis » le samedi soir après la retraite aux flambeaux :

- 1° Strasbourg (allegro), Andréïev.
2° Ouverture fantastique, Govaërt.
3° L'Angélus (extrait des scènes pittoresques), Massenet.
4° Cavalaria (rusticana intermezzo), Mascagni.
5° Chardons bleus (valse), Lascagné.
6° Condé (allegro), Welghe.

Dimanche 28. — Programme qui sera exécuté pendant la fête aérostatique :

- Musique des « Touristes » de 15 à 16 h. :
1° Brive (allegro), H. Suht.
2° La Fée turbulente, Gourdier.
3° Zilda (grande fantaisie), H. Suht.
(morceau couronné au concours de Bordeaux du 31 mai)
4° Echos d'Alsace, A. Moreh.
(morceau couronné au concours de Bordeaux du 31 mai)
5° Souvenir d'un soir de Bai, A. Moreh.
6° Victoire (pas redoublé), G. Sivrak.

Orchestre des « Accordéonistes » de 16 h. 30 à 17 h. 30 :

- 1° Marche des Boys-Scouts, Hovelacque.
2° Les Saltimbanques (fant.), L. Ganne.
3° Babilage, Gillet.
4° La Vallée d'Ossau (valse), Benoît.
5° Les Echos du Quercy (fant.), Kelsen.
6° L'Artésienne (farandole et intermezzo), Bizet.
7° Le Magyar (allegro), Allier.

Nous rappelons que les Sociétés musicales arrivent samedi à Gourdon par le train de 18 h. 5. Le Comité espère que la population fera un accueil chaleureux à cette brillante phalange de musiciens qui viennent de se couvrir de lauriers au concours de Bordeaux du 31 mai dernier.

Tous les détails des fêtes sont maintenus au point. Le programme en sera exécuté intégralement. Il ne nous reste qu'à souhaiter que le soleil vienne contribuer à l'éclat de nos réjouissances pour la retraite de laquelle le Comité s'est dépensé sans compter.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

Pharmacie ouverte. — Après-demain lundi 23 courant, la pharmacie Dardenne sera ouverte toute la journée pour le service.

Tombée dans le ruisseau. — Une réfugiée belge, Mme Tange, 51 ans, dont le mari exerce la profession de cordonnier dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gourdon, était sujette à des crises nerveuses et présentait depuis deux jours des signes de dérangement cérébral qui l'avaient amenée sur la route du Vigon où elle s'était égarée.

M. Delrieu, titulaire patron, et M. Glénadel Etienne, titulaire ouvrier; M. Salvan, suppléant patron, et Albagnac suppléant ouvrier; les répartiteurs comme experts pour estimer les divers dégâts des catastrophes de 1923 et 1924; et aux travaux publics; MM. Chapou, Brunet, Nadal, Rodès et Calmon.

Avis favorable est ensuite donné à deux demandes de sursis d'incorporation et à une demande d'allocation militaire.

Ensuite le conseil, considérant que, dans la traversée du bourg les routes départementales numéros 6 et 6 D. présentent des vices de construction qui empêchent l'écoulement des eaux, demande que l'administration fasse des travaux d'entretien entre la maison Destal et la forge Milhau d'une part, et la grange de M. Vergnes et la maison Veuve Pugnol, au séchoir pour empêcher la stagnation des eaux dans les fossés; et d'autre part, la construction d'un pont, au même lieu du séchoir, pour permettre l'écoulement facile des eaux les jours de grande pluie.

Le conseil après avoir approuvé les comptes du bureau de bienfaisance et les budgets primitifs et supplémentaires de cet établissement, procède au règlement définitif du budget de l'exercice 1924 qui se solde par un excédent de recettes d'une somme ronde de 42.000 francs et donne à M. le maire, le quittus pour sa gestion financière de l'exercice écoulé.

Le conseil approuve ensuite le budget supplémentaire de 1925 et le projet du budget primitif pour l'année 1926.

Sur la demande de M. Delmas, le conseil vote un premier crédit de 100 francs pour la création d'une caisse scolaire et décide de mettre à l'étude l'organisation de cantines scolaires.

Le conseil sollicite ensuite, de l'administration départementale, un sursis pour parfaire la route de St-Avit qui vient d'être donnée à l'adjudication.

En fin de séance le conseil vote une énergique protestation au sujet des évaluations fantaisistes, du revenu de la propriété bâtie, l'administration n'ayant tenu aucun compte des justes observations présentées par les classificateurs.

Cette séance s'est déroulée dans une atmosphère de cordialité à laquelle nous n'étions pas habitués depuis longtemps.

Théâtrac — Le Conseil municipal de la commune de Théâtrac a été convoqué le dimanche 28 juin à 8 heures du matin.

A l'ordre du jour: nomination des Commissions; établissement du budget.

Nouveau bureau des postes. — La commune de Théâtrac a fait l'acquisition de l'immeuble Lemaire qui sera installé le bureau des postes.

Cet immeuble situé au centre de Théâtrac donnera satisfaction à la population tant par sa situation que par son importance.

Une somme de 15.000 fr. a été votée par le conseil municipal pour les travaux à exécuter qui commenceront au printemps 1926.

Un Bon Conseil — DÉCOUPEZ AUX ANNONCES LE « BON-SOUVENIR NATIONAL »

Dernière heure

Chambre des Députés

Séances du 26 juin 1925

MATIN

La Chambre discute le budget des régions libérées. M. Desjardins se plaint du retard apporté dans la révision de certains dossiers de dommages de guerre et des méthodes employées pour cette révision. M. Clausat demande au ministre ce qu'il compte faire pour récupérer les sommes indûment touchées par des étrangers.

M. Schmidt répond que les opérations de contrôle se poursuivent. Le budget des régions libérées est voté.

Le budget des pensions et celui des P. T. T. sont votés.

Soir

Dès l'ouverture de la séance, M. Renaud Jean proteste contre le changement de l'ordre du jour, la discussion du budget étant substituée à celle des interpellations sur les Bès et les vins. M. Herriot démontre que tout est conforme au règlement et l'incident est clos.

M. Caillaux dépose les projets pour parer aux difficultés de la Trésorerie et alléger la dette flottante. Il donne lecture de l'exposé de ces projets dont il demande le renvoi à la Commission des finances.

Le renvoi est prononcé et la séance est suspendue. Elle est reprise à 6 heures. M. Aurélien déclare que la Commission n'a pas terminé ses délibérations et propose le renvoi de la séance à 10 heures 1/2. Il en est ainsi décidé.

Nuit

La séance est reprise à 10 h. 30.

M. Lamoureux, rapporteur général de la commission des finances, présente à la Chambre le projet de M. Caillaux avec les modifications apportées par la commission.

M. Nogaro, après avoir accusé le Bloc National d'imprévoyance et condamné l'impôt socialiste sur le capital, préconise l'adoption du projet.

MM. Chabrut et Pietri forment diverses réserves; néanmoins, ils voteront le projet.

M. Bokanowski voudrait voir situer dans le plan d'assainissement d'ensemble les mesures envisagées. Il constate que jusqu'à la nouvelle législature n'a apporté que deux projets d'inflation. M. Blum intervenant, M. Bokanowski termine en demandant que l'assainissement politique précède et précipite l'assainissement financier.

M. Caillaux prend la parole pour défendre son projet. Son discours d'une mâle éloquence, ne se résume pas. « Je dirai, commence-t-il, toute la vérité à un pays qui est dirigé de la sorte. » Il ajoute: « Pas de politique d'inflation. »

« Quels remèdes? L'inflation? On sait à quoi cette peste a conduit d'autres pays. Je ne laisserai pas la mienne s'engager. Le mortuaire des bons? Saper tout ce pays dans ses fondements économiques? Non! Jamais!

« Le gouvernement demande aux citoyens, dans leur pleine liberté et dans la mesure où ils le peuvent de transformer leurs bons en un titre consolidé. C'est à un grand acte de foi que le gouvernement va convier le pays. »

« Il y a des milliards à payer. Comment? Pas avec l'impôt. Quels impôts y suffira

Bibliographie

LES ANNALES

Une solide étude du D^r Baudet sur Charcot ; un curieux article de Victor Forbin sur les survivants d'une race fossile ; une étrange nouvelle de Louis Bailly ; des poèmes, des pages d'actualité signés Henri Lavedan, Zamacois, Octave Houdaille, Edouard Réverand, Léon Plé, etc. ; la lettre de la Cousine ; des images, des jeux, de la musique. Voilà ce qu'on trouve dans le dernier n^o des *Annales*. En vente partout : 0. 90.

LA NATURE

On fête le centenaire de la photographie, mais bien peu connaissent l'étonnante histoire de sa découverte. Qui étaient Niepce et Daguerre ? Quand entrèrent-ils en relations ? Quelle est la part de chacun d'eux dans le daguerréotype ? *La Nature* donne tous les renseignements nécessaires, agrémentés de nombreuses photographies, dans un article signé Jacques Boyer.

L'électricité pénètre vraiment partout puisque la voilà maintenant dans les caves les plus illustres du monde ; Château-Yquem d'abord et tous les chais du Sauternais. Elle y transporte les vendanges, écrase les raisins, pompe les moûts, met les vins en tonneaux, etc. C'est une conquête d'importance qu'il convenait de saluer. *La Nature* le fait et montre par des photographies les nouveaux moteurs dans l'antique château.

Flemmarion est mort, le plus grand vulgarisateur scientifique qui sut créer un mouvement universel de curiosité pour l'astronomie. Sa figure, sa vie, son œuvre, son activité, sont rappelées sous la plume de M. Touchet.

Puis M. le D^r Baudouin signale le récent échouage, sur la côte de Vendée, d'un baleinoptère qu'il pense être d'une espèce nouvelle.

On peut lire encore dans ce numéro de *La Nature* une étude sur la production de l'alcool de sulfite et les pâtes de cellulose ; une autre sur la transmission du charbon par les pinceaux à barbe ; une autre encore sur ce qu'on pourra voir dans le ciel au mois d'août, sans compter maintes informations techniques, maints renseignements pratiques, qui font de *La Nature* la revue indispensable à tous les curieux de la science, à tous les amateurs, à tous les gens cultivés.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie. 128, Boulevard Saint-Germain, Paris.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Circuit Automobile du MONT-DORE aux GORGES du TARN

Voyage en 6 journées

Départ tous les samedis du Mont-Dore du 10 juillet au 5 septembre 1925

1^{er} jour : (dép. à 10 heures). — Le Mont-Dore, Col de Dyane, Lac Chambon, Murols, Besse-en-Chandesse, Lac Pavin, Condat-en-Feniens, Cheylade, Pas-de-Peyrol (Puy-Mary), Dième, Murat.

2^e jour : (dép. à 8 heures). — Murat, Le Lioran, Vic-sur-Cère.

3^e jour : (dép. à 7 h. 30). — Vic-sur-Cère, Mur-de-Barrez, Laguiole, Aubrac, Marvejols, Sainte-Enimie, Les Gorges du Tarn, Le Rozier.

4^e jour : (dép. à 9 heures). — Le Rozier, Espalion, Estaing, Aurillac.

5^e jour : (dép. à 7 heures). — Aurillac, Gouffre de Padirac, Rocamadour, Cirque de Montvalent, Carenac, Bretenoux, Saint-Céré, Aurillac.

6^e jour : (dép. à 9 heures). — Aurillac, Salers, Salins, Mauriac, Bort (Orgues), La Tour d'Auvergne, La Bourboule, Le Mont-Dore.

Prix du transport pour le parcours total : 475 francs.

Les billets sont mis en vente à Paris à la gare du Quai d'Orsay et à l'Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines, ainsi qu'à la gare du Mont-Dore.

VENTE DE CARTES POSTALES

Reproductions d'affiches illustrées

La Compagnie d'Orléans vient d'éditionner deux séries de cartes postales reproduisant certaines de ses affiches illustrées qui ont obtenu tant de succès auprès du public.

Ces cartes sont mises en vente dans ses principales gares et bureaux de ville au prix de 2 frs. la pochette, de 10 sujets chacune :

1^{re} Série : Les Châteaux de la Loire.
2^e Série : Sites et monuments célèbres du Réseau d'Orléans.

Ces pochettes sont également adressées franco contre l'envoi de la somme de 2 frs. 10 par série au Bureau de la Publicité de la Compagnie d'Orléans, 1, Place Valhubert, à Paris (XIII^e).

Relation rapide entre

PARIS-QUAI D'ORSAY et BARCELONE par Limoges-Toulouse-Narbonne

Billets directs simples et d'Aller et Retour (1^{re} et 2^e classes). — Enregistrement direct des bagages. Wagons-lits et voitures directes de 1^{re} et 2^e classes de Paris à Port-Bou et de Cerbère à Paris. Wagon-Restaurant de Paris à Châteauroix et vice-versa et de Perpignan à Toulouse.

Aller. — Paris-Quai d'Orsay départ 17 h. — Toulouse arrivée 4 h. 31. Barcelone arrivée 12 h. 01 (Voitures de luxe sur le parcours espagnol) ou 15 h. 26 (en 2^e et 3^e classes).

Retour. — Barcelone départ 13 h. 55 (Voitures de luxe sur le parcours espagnol). Toulouse départ 23 h. 25. — Paris-Quai d'Orsay arrivée 10 h. 55.

Hôtel des Ventes

4, rue Blanqui, à CAHORS

Actuellement, grand choix de meubles d'occasion de toutes sortes : trois chambres à coucher, salles à manger, dressoirs, tables à rallonges, dont une de 24 convertis, lingères, buffets, commodes, fauteuils, bibliothèques, fourneaux à gaz et objets divers de cuisine, etc., etc.

Choix de fontaines en cuivre et plats d'étain.

On vend et on achète les meubles et bibelots anciens.

Salle de Vente

CAHORS, 62, rue Emile-Zola

ACHAT ET VENTE

DE MEUBLES et BIBELOTS Anciens



ANIS BERGER
MARSEILLE

La sécurité du consommateur exige une marque connue

ANIS BERGER
est supérieur à cause du choix des alcools et des plantes rentrant dans sa composition

Ets Claude BERGER et C^{ie} Marseille

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : M. DAROLLE.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.
MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.
MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 10 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D^r ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, Cahors.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

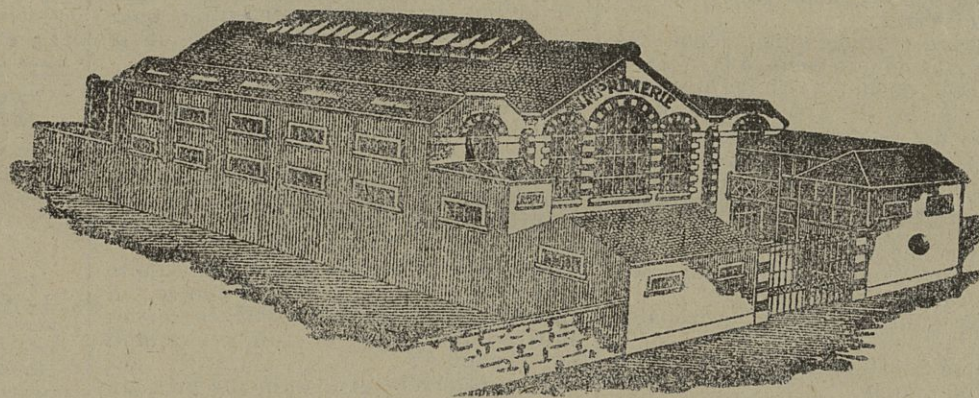
1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



Feuilleton du « Journal du Lot » 47

NIETZSCHÉENNE

PAR

Daniel LESUEUR

X

— C'est vous qui me parlez ainsi ? »

— « Vous !... »

— « Moi », prononça-t-elle. « Sans doute. » (Elle osa lever les yeux.)

— « Pourquoi vous parlerais-je autrement ? »

— Parce que vous n'êtes pas une femme comme les autres, Jocelyne. Vous êtes une exception magnifique. Et vous m'avez voulu, à mon tour, exceptionnel. L'homme que vous avez fait de moi vient vous dire : Soyez logique jusqu'au bout.

— Logique ? » répéta-t-elle, étonnée.

— « Oui, logique avec vous-même. Logique avec cette philosophie de Nietzsche, que vous m'avez proposée comme un aliment souverain. Je m'en suis nourri. A défaut de votre voix, j'ai entendu la sienne, où je retrouvais la vôtre. Singulière communion d'amour ! Dans ces pages austères, je goûtais la volupté de vous chercher, de vous deviner, de vous évoquer. Parfois, je

l'avoue, je vous perdais dans le tourbillon des vapeurs désordonnées, dont s'enveloppe le noyau solide, lumineux, de l'astre. Mais il y a un passage auquel je me suis attaché, où j'ai voulu voir une promesse. Car vous m'avez adressé personnellement, Jocelyne. Vous me l'aviez écrit, à moi. Que voulait-il dire, sous votre plume ?

— Rappelez-moi... »

— Clélieux cita, soulignant, détachant tous les mots :

— « Ce que des hommes de puissance et de volonté peuvent exiger d'eux-mêmes donne aussi la mesure des droits qu'ils peuvent s'accorder. » Vous m'avez écrit cela, Jocelyne. Comment l'entendiez-vous ?

— Comme vous l'avez compris.

— Vous songiez à mon amour ?...

— C'est vrai.

— Oh ! Jocelyne... »

— Quel élan vers elle !... Car, dans les intonations, les regards, l'émotion de la jeune fille plus que dans les courtes réponses, il percevait ce qu'elle essayait de lui cacher. Toutefois, elle l'arrêta encore.

— « Robert, je vous en supplie !... Mon cher... mon bien-aimé ami... ne vous approchez pas ! Ecoutez-moi ! Oui, la folie du rêve que nous pourrions faire m'éblouissait le jour où j'ai tracé ces lignes. Mais, croyez-moi quand je vous jure... quand je vous jure, Robert... que, dans ma pensée la plus secrète, ce n'était qu'une tendresse supérieure... une union irréprocha-

ble. Puis, sachez tout... Vous étiez seul à Paris... Je vous avais connu seul... La réalité ne m'était pas présente... Et c'est ce mot même, cet imprudent billet, qui a causé le mal que vous m'avez dit... Je ne veux pas, je ne veux pas faire tant de mal !... Je ne veux pas que vous soyez un bourreau !... »

— Affolé, il s'écria :

— « Mais, puisque j'en suis un, quoi que nous fassions ! Croyez-vous qu'on ne se doute pas ?... Qu'on ne souffre pas ?... Qu'y puis-je désormais ? »

— Ne dites pas : « Qu'y puis-je ? »

— « Cria-t-elle à son tour.

Leur exaltation les tenait en face l'un de l'autre, debout, frémissants, tendres, meurtris, éperdus. Lui, Robert, s'enflammait davantage à trouver si vibrante celle qu'il avait accusée secrètement de froideur. La beauté, soudain plus féminine, de Mlle Monestier, ce visage où maintenant tressaillait l'amour, où fleurissait l'ardeur du sang, révélait au jeune homme tout le tourment de son propre désir. Et la fièvre de ce débat, où la chair sans voix se faisait entendre plus que la raison aux phrases sonores, les consumait de sensualité.

Toutefois, le hautain idéal de Jocelyne luttait encore pour elle. Son cœur déroné y trouvait un appui. Elle l'avait si patiemment fortifié, cet idéal, et, tout récemment n'était-elle pas accourue ici, pour le retrem-

per parmi les impressions grandioses de la plus altière nature.

— « Ne dites pas : « Qu'y puis-je ? » répéta-t-elle. « Ce que nous pouvons exiger de nous-mêmes est sans bornes, si nous sommes, comme vous le disiez tout à l'heure, Robert, des êtres de puissance et de volonté. »

— La puissance, la volonté, m'abandonneront, si vous vous éloignez de moi, Jocelyne.

— Ne dites pas cela.

— Cependant, quoi ?... interrompit-il, avec une gouaillerie tendre. « Vous allez me parler de Nietzsche. Je m'en moque, de Nietzsche ! Oh ! combien... »

Mlle Monestier ne put s'empêcher de sourire. Ils se regardèrent... longtemps... très longtemps, jusqu'à ce que leurs yeux fussent brouillés de larmes. Alors leurs mains s'étreignirent.

— « Robert », dit Jocelyne, avec beaucoup de fermeté, « il ne faudra plus nous voir. Je ne pourrais pas vous partager avec une autre. Je ne veux pas vous arracher à cette autre. Je ne veux pas d'un tel rôle. J'ai mis dix années de ma vie à me persuader que le monde avait tort de dénigrer, de déclasser la créature loyale que je suis. J'ai mis dix années à me créer moi-même, à me hausser à mes propres yeux malgré les faux jugements humains. Je n'accepterai pas, après un tel effort, l'avilissement. Je ne renie pas la doctrine

que j'ai choisie. Elle me donne, en effet, le droit de me placer au-dessus de bien des préjugés. Elle ne me donne pas celui de me placer au-dessus de ma propre estime, Robert Clélieux, je vous aime. Robert Clélieux, je ne serai jamais votre maîtresse. »

— Elle tenait encore les mains. Il les lâcha brusquement. La sauvage douleur de l'homme frustré dans sa passion enténébra ses prunelles. Il dit amèrement :

— « Vous croyez faire du bien. Vous ferez du mal. Je ne serai plus rien sans vous, je le sens. Mon œuvre en pâtira. Mes fils aussi. »

Elle eut comme un grand coup au cœur, — non de ce qu'il disait, mais de ce qu'il ajoutait le découragement de ses paroles : de cette affreuse tristesse soudain répandue sur son visage, de sa pâleur, de ce regard à présent détaché, lointain, presque hostile.

Tant qu'elle avait lutté contre lui, elle avait eu la force. Mais cette inertie farouche lui causa une horrible douleur. Déjà un abîme s'ouvrait entre eux. Demain, s'il pensait à elle, ce serait avec déception et rancune. Il ne la comprendrait pas.

Elle demeura là, n'ayant plus le courage, incapable de faire un pas, — ce premier pas qui séparerait pour toujours leurs deux existences.

Robert pressentit une chance supérieure de l'attendrir, de la sentir glis-

ser dans ses bras, de la recevoir contre sa poitrine. Il pencha la tête, les lèvres entr'ouvertes pour un cri de joie, dans une impulsion véhémement...

Mais il la vit qui reculait en frissonnant. Un voile étrange tomba entre elle et lui. Une brume grisâtre les enveloppa. Le beau visage de Jocelyne se couvrit de cendre. Et lui, Robert, fut saisi d'une transe glaciale. L'ombre du Cervin venait de les atteindre.

Elle avait gagné, peu à peu, tandis qu'ils parlaient. Maintenant elle couvrait le plateau. Elle s'étendait sur le glacier du Gorner, devenu livide. Et elle était mortellement froide, cette ombre, projetée par le sépulcral écran de granit.

Mlle Monestier remit sa jaquette blanche, d'un geste si prompt que Robert n'eut pas le temps de l'aider. Ils ne surent pas ensuite par quel mot, comment, ils s'étaient dit adieu. Ce fut très simple, cette action prodigieuse, l'attitude, la formule de convention, couvrant la clameur désespérée, le convulsif désespoir des âmes. Et déjà, ils avaient disparu l'un pour l'autre : Jocelyne descendant vers le Riffel dans l'horreur de la blême montagne, Robert gagnant la plus proche station du funiculaire, qui le ramènerait à Zermatt.

(A suivre)